# LES CARACTÉRISTIQUES DU LONGWY

La première des caractéristiques de la production de Longwy réside dans son expression artistique d'une extrême diversité des styles, tels le néoclassique de la période Regnier, l'impressionisme et le naturalisme de la Belle Époque, l'exhubérance exotique ou la géométrie Art Déco.

La seconde caractéristique est plus technique, c'est l'usage d'argiles cuisant blanc, bien que quelques tentatives de terres colorées ont eu lieu.

Quand aux revêtements vitrifiés, il s'agit généralement de glaçures plombo-alcalines pour les terres de pipe et d'émaux en relief pour la célèbre production née en 1873 d'après le brevet d'invention déposé en 1864 par Eugène Collinot. Les glaçures colorées dites «ombrantes», les barbotines vernissées, les brocatelles et les émaux de repiquage montrent encore toute la richesse créative des faïenciers de Longwy.

LONGWY
Amusant vide-poches
évoquant les pliages de papier, modèle rare à décor
de semis chinois D.955. 12 x 18 x H7 cm





A, B, C LONGWY Trois assiettes en terre blanche (terre de pipe perfectionnée), à décor imprimé sous glaçure.

LONGWY
Petit pot à fond
«jaune impérial»,
décor floral tournant
d'inspiration chinoise D.595.
Poinçon 1,11 et
marque variante du 2,16.
8,5 x 8,5 x H7 cm.





LONGWY
Cendrier Simca

LONGWY
Petit vase classique,
décor en semis
moderniste. Marque 2,34.
H. 6,5 cm



Plat commémoratif, 1769-1969 «Bataille de Rivoli», signé C. Leclercq

Assiette à semis floral de prunus et cartel à décor lacustre. Poinçon 1,20 daté du 2 (19)14. Ø 25 cm.



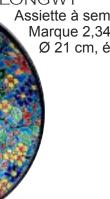
12 x 10,5 cm.



LONGWY

Assiette à semis floral moderniste. Marque 2,34.

Ø 21 cm, éclat.



LONGWY Boîte à monture tripode, décor D.3151 floral tournant de style oriental. Poinçon 1,11. Ø 14 cm.



LONGWY

Tasse à café, décor de semis floral

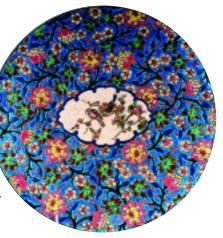
D.792. Marque 2,34.



LONGWY

Plat d'ornement à décor floral moderniste D.5669, cartel d'oiseaux branché.

> Marque 2,42. Ø 36,5 cm, petit éclat.





LONGWY

A, B, C, D, E, F:

Six assiettes d'ornement à décor floral moderniste D.5669, cartel d'oiseaux branchés. Ø 17,5 cm.

G: Assiette d'ornement à décor de semis chinois chrysanthémopæonien D.792. Marque 2,34. Ø 18,5 cm.

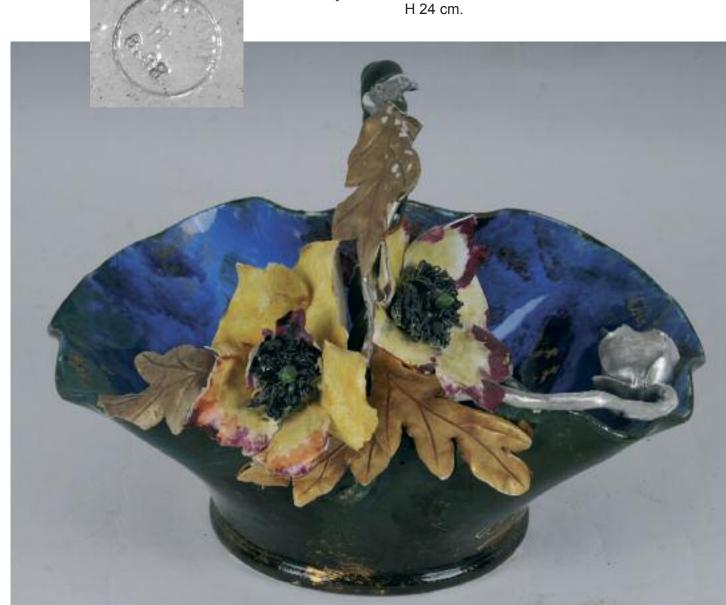


Paire de bougeoirs. Forme empruntée au service «Henri II», ornée de volutes en crosses et de mascarons de satyres ou faunes.

Les motifs floraux traduisent une ambition champètre, détournement du décor originel. Poinçon 1,20 daté du 8 (18)90. H 21 cm.

LONGWY
Vase balustre portant les attributs plastiques du service
«Henri II», imposants mascarons de satyres ou de faunes
et coquilles en amortissement
sur le piédouche.
Poinçon 1,20 non lisible.







LONGWY

Plumier à décor en semis à fond jaune impérial, type chinois chrysanthémo-pæonien D.792, d'après Owen Jones, planche LXXX. 25,5 x 8 cm.



LONGWY
Boite à cigarettes en
forme d'écu, décor
composé d'une frise et
d'un bouquet
moderniste.
Marque 2,34.
11 x 16 cm.





LONGWY
Boîte à angles déprimés, décor japonisant de branchages fleuris en semis linéaire et rythmé D. 3138.
15 x 15 cm.





# LONGWY Plumier à forme riche chantournée, décor de semis D.792 percé d'un cartel. Modèle rare. Poiçon 1.20 daté du10 (18)86. 32 x 11 cm.

LONGWY Porte-courrier, modèle baroque inspiré des faïences stannifères produites au XVIIIe siècle dans des manufactures comme Meillonas. Décor riche ornant chaque compartiment de motifs floraux, les façades portant le semis D.188. Poinçon 1,20 daté 10 (18)89.27 x 17 cm.





LONGWY Écritoire, une des innombrables variantes du décor japonisant D. 188. 16 x 9,5 cm.

## LONGWY

Terre de pipe glaçurée. Curieuse et très rare assiette dont la forme et le poincon datent de la période Regnier (1798-1815) mais dont le bouquet central évoque les décors floraux de feu de moufle de la belle faïence stannifère à peinture fine de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Ce travail de reproduction est à rapprocher du goût patrimonial qui a influençé, à partir du Second Empire, de nombreuses manufactures industrielles et des artisans soucieux de montrer la permanence d'un savoir-faire déjà en voie de dispa-

Poinçon du type 1,2 ou 1,3. Ø 27 cm.

### LONGWY Plateau à monture tripode, décor japonais D.944. Poinçon du type 1,16. Ø 22,5 cm.



LONGWY Coupe murale, décor à sujet japonisant de R. Rizzi, tirage limité N° 12 / 30. La traduction occidentale de gravures ou peintures japonaises se poursuit à Longwy avec plusieurs artistes sous la direction influente du chef décorateur Maurice Paul Chevallier. Marque 2,42. Ø 38 cm.



Plat à cake, décor composite de semis floral moderniste et de cartel japonisant.
Marque de type 2,42.
38,5 x 18 cm.





LONGWY
Dessous de plat à ceinture
moulurée, le sujet «au faisan» se
retrouve avec de nombreuses variantes sur des formes diverses.
20 x 20 cm.



LONGWY
Assiette sur pied à décor composite
de semis chinois D.792
et de cartel japonisant.
Marque de type 2,41.
Ø 21 cm.





Ravier dont la forme est issue du service «Japonais» comme l'indique le lézard posé sur la prise. Le décor est le classique D.792 sur fond pourpre. Poinçon 1,11. 25 x 18 cm.

Marque 2,43.
Ø 37 cm.

LC
Vue
Imp
L'ar
qui
per
: à
usin
che

#### LONGWY

LONGWY

Plat mural, décor au

naturel titré «Geai»

Alfred Kirchteter.

rehaussé par

Vue de Longwy sur un carreau retaillé. Impression et coloriage sous glaçure. L'artiste s'est placé depuis le Belvédère qui domine les vallées pour établir sa perspective dans laquelle se reconnaît: à gauche la place de Longwy et les usines de Saintignon, à droite du clocher de l'église le couvent des Carmes (la faïencerie) et son portail aujourd'hui déplacé à Longwy-haut.

Marque Longwy en relief au revers. 20 x 16 cm.



LONGWY Présentoir sur pied. , Décor de hérons, A l'avers, semis D. 188 sur fond turquoise. Poinçon 1.13. Ø 14,5 cm.



LONGWY Paire de vases épaulés montés en lampe.

Belles compositions florales réalisées par un peintre maîtrisant parfaitement le rendu des couleurs céramiques, ce qui est bien plus complexe que le travail aux couleurs à l'huile. Cette technique peu fréquente à Longwy souligne qu'aucune proposition décorative n'était ignorée. Poinçon 1,20 daté du 12 (18)86. H 27 cm.





LONGWY Vase de forme chinoise, décor chrisanthémo-pæonien sur fond jaune impérial. Poinçon 1,13. H 18 cm.

LONGWY

Service présentoir et 10 cremiers, sur son plateau.

décor «Japonais» bleu et or,
Marque du type 2,19.
Egrennures

LONGWY Vase balustre F.1039, le col orné d'une frise de fleurons trilobés, beau décor de faisans branchés. Marque rouge 2,54. H 48 cm.





Exceptionnel vase d'ornement. Cette pièce très décorative est à elle seule un répertoire des sources documentaires utilisées par les artistes de Longwy. Chaque partie du décor provient d'un modèle existant. Ainsi la frise du col et du pied, le fond en semis floral, les cartels, tous ces éléments sont connus individuellement sur d'autres pièces. Poinçon 1.11. H 38 cm.



## Porte-couteaux du service «Henri II». inspiration Renaissance. Le traitement pictural et imprimé évoque la célèbre ornementation des rares terres dites de Saint-Porchaire, à incrustation de marqueterie,

LONGWY

ici transcrite par l'usage d'une impression de ton bistre. Poinçon de type 1,11. Chaque : 9 cm.





Panier à décor peint «en barbotine», le décor floral à «touches impressionniste» que permet ce procédé mis au point par Laurin à Bourg-la-Reine favorise la création de pièces uniques évoquant la peinture à l'huile.

La maîtrise des pâtes colorées (mélange de barbotine -argile liquéfiée- additionnée de colorants) demandait de l'expérience que seuls des peintres avertis possédaient.

Poinçon du type 1,11. 37 x 23 h 26 cm.



Pendule murale de style baroque, corps à rinceaux, feuillages et fleurs.

Modèle très recherché.

Poinçon 1,20 peu lisible (1886 ?).

39 x 20 cm.

#### LONGWY

Plat à décor original de grues. La frise est un curieux assemblage d'éléments décoratifs japonais. IL faut comparer ce plat au vase ci-contre pour comprendre la manière dont les créateurs longoviciens assemblaent leurs sources documentaires. La frise de ce plat est également présente dans la partie basse du vase, mais le cartel est différent. Poinçon 1,20, date illisible. Forme 1284. 18,5 x 13 cm.





Écritoire

Ce grand classique demeure toujours une des pièces emblématique que toute collection se doit de posséder.

Poinçon 1,20 daté du 8.(18)88. 26,5 x 16 cm.







LONGWY Écritoire

Moins connu que le modèle précédent, cet encrier à bobèche pour bougies est tiré d'un modèle ancien publié dans un document d'art du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le décor est le semis D.792. Marque : variante du type 2,22. 27 x 15 h 14 cm.



Compotier. Ce décor met toujours en valeur le rapport entre la partie peinte et l'aire vide que forme le ciel.
Poinçon 1,20 date illisible.
Ø 22, h13,5 cm.



#### LONGWY

Vase à décor peint en «barbotine». La forme marque le retour des lignes et des volumes simples, plus aptes à mettre en valeur le décor floral de goût impressionniste. H 21 cm.

## LONGWY

Assiette de service en terre blanche glaçurée. Le décor est à rapprocher de celui de la soupière, mais l'adaptation à la forme est visible dans la modification de l'aile droite du volatile. Poinçon 1,20 daté du 4.(18)90. Ø 24,5 cm



LONGWY
Soupière
Après la période historiciste,
les beaux services de table
s'inspirent d'évocations
exotiques où perdurent des
compositions japonisantes
mais teintées de
naturalisme occidental.

Poinçon du type 1,2 daté de 4 (18)83 ?). Ø 25 cm, petit fêle.



# **E NATURALISME**

# RÉALISTE

## LONGWY

Assiette à monture de bronze, peinte aux couleurs vitrescibles. Signature dans le décor : Bida.

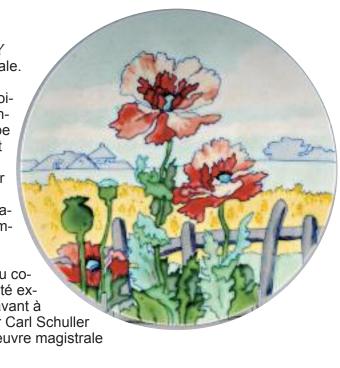
Les scènes de basse-cour plaisent beaucoup à la fin du XIXe siècle. Cette manière très picturale, souhaitant se rapprocher du rendu «fondu» de la peinture à l'huile. est rare à Longwy. Poinçon datée 12-(18)81. Diamètre du biscuit 43 cm

LONGWY Coupe murale.

Le décor cloisonné à l'engobe de type «fahua» est ici utilisé pour donner plus de force décorative à la composition.

Le thème du coquelicot a été exploité peu avant à Longwy par Carl Schuller dans son œuvre magistrale «l'Eté».

Poinçon 1,20 daté de (19)07. Ø 31,5 cm.





Présentoir sur piédouche, décor D.580 tiré de la planche LXXII de l'ouvrage «Exemples d'ornements chinois» publié en 1867 par l'architecte Owen Jones. Ø 21, h 7 cm.



LONGWY
Coupe murale,
décor de faisan sur
tertre rocheux.
Poinçon du 4 (19)06.
Ø 20 cm.

Assiette d'ornement dont le décor
D. 3282 est tiré de la planche XXXVII
de «L'Ornement chinois» d'Owen
Jones.
Marque 2,42.

Ø 26 cm, petits accidents.



Vase rituel

Surmoulage de vase chinois.

Glaçure turquoise au cuivre.

La plupart des réalisations de ce type sont des «reproductions à l'identique» d'œuvres originellement en bronze.

Nous savons que ce travail était souvent confié à Ferdinand Gaidan, comme l'atteste la double signature «Longwy» et «Gaidan» portée par plusieurs pièces. Les anses sont ici des têtes de dragon dont la langue trifide termine le raccordement sur l'épaulement du vase portant des cartels animés.

Forme F.1718.

Poinçon 1,20 daté du 11 (18)82. H 29 cm.





DAUM Grand vase multicouche sur fond irisé à décor de groseilles, vers 1910. Ht 44,5 cm



DAUM Grand vase sur pied douche à décor de mûres sur un fond givré, vers 1909. Ht 39,5 cm



DAUM Vase en verre multicouche à décor de liserons légèrement vitrifié. Ht 12,5 cm





DAUM Vase oblong en verre multicouche à décor de branchages d'olivier. Ht 10 cm



DAUM
Vase «aux coloquintes»,
dégagé à l'acide, à décor
martelé vert orangé
sur fond mauve.
Signé : Daum Nancy
Croix de Lorraine France.
Ht 38,5 cm



8321 DAUM - Vase soliflore sur pied douche à décor d'ancolie dégagé à l'acide. Ht 31 cm



Petit vase soliflore en verre multicouche, coloré par vitrification sur fond givré, à décor de crocus. Ht 15 cm



Jérôme Massier à Vallauris Cache-pot et son piedestal à décor d'iris jaune sur fond rose. Ht 97 cm



Lustre cage à pampilles et flambeaux



Miroir en bois doré surmonté d'un fronton orné d'un angelot et de feuilles d'acanthes, époque Louis XIV. Ht 127 - L. 60 cm





Ensemble d'oiseaux en porcelaine allemande et française





Bronze Japonisant à patine brune représentant un paysan chinois et son panier de légumes, signé au dos dans un cartouche, ép. milieu XIXe siècle. Ht 28 cm

Buste en bronze à patine brune repésentant Mignon d'après É. VILLANIS, dont l'original a été exposé au Salon de 1896. Ht 58 cm



Buste en pierre sculptée (monté sur un socle bois) représentant un personnage féminin coiffé, XVIe siècle.

Ht 40 cm (avec le socle) Ht 28 cm (sans le socle)



Statue équestre en bronze ciselé à patine brune représentant le Comte Bartéolomeo Colleoni d'après Andrea del VERROCCHIO. Socle en marbre noir. Début du XIXe siècle -Ht 50 cm - I. 30 cm



Sculpture en fonte de fer à patine dorée représentant un braque à l'arrêt. Ht 25 cm - L. 48 cm

Bronze à patine brune représentant une vestale reposant sur un socle en marbre blanc et rouge. XIX<sup>e</sup> siècle. Ht 52 cm



HST "Départ pour la chasse à courre" - SBG Karl MOHR. 49x 38,5 cm





LONGWY, APRÈS 1977 81 72 Vase contemporain. 81 78 Œuf du «Débarquement»



HSP "Bambins à la souriciere et au chat" dans le goût de Ludwig KNAUS. 24 x 33 cm



HST "La Sainte famille". Début XVIIIe siècle. 80 x 60 cm



Jean BERAUD (1849-1935) . HST "Jeune fille au broc" SBD. 28 x 18 cm



Alfred Arthur BRUNEL DE NEUVILLE (1852-1941) -HST "La bergerie". SBG. 61 x 50 cm



Carl WENTORF ( 1863-1914). HST "La brodeuse et ses filles". SBG. 80 x 103 cm



Alexandre COUDER (1808-1879) - HST "Repas de fête" -SBD - 60 x 100 cm

Cartel en bronze ciselé et doré, (heures à la demande), cadran signé Pr. Leroy A Paris, Époque Louis XVI. Ht 53 cm.





Pendule en bronze ciselé doré à décor de vestale portant l'inscription la "Vérité athénienne". Époque Louis XVI. Ht 50 cm - L. 41 cm



Cartel d'applique à sonnerie à la demande, en bronze ciselé et doré, cadran et mouvement signé *Noël Baltazar à Paris*, Époque Louis XV. Ht 78 cm



Auguste LEMAIRE (1850-1915)
Pendule en bronze à patine brune, doré et marbre blanc, Sujet de deux jeunes enfants tenant un oiseau dans un nid. Base à ressauts soulignée d'une frise godronnée et de guirlandes de fleurs, surmontée de bas-reliefs ornés d'angelots.
XIXº siècle. Ht 47 cm - L. 58 cm.



Pendule en bronze ciselé et doré, décor de puttis. Plaques en porcelaine de Sèvres (?), fin XIX<sup>e</sup> siècle. Ht 35 cm - L. 39 cm (manques).



Ensemble de paires de candélabres en bronze ciselé et doré. XIX<sup>e</sup> siècle.



Tabouret de piano en bois doré recouvert d'une tapisserie florale, style Louis XVI. L. 116 - I. 43 cm.



naturel mouluré sculpté à décor floral, époque Louis XV (accidents).

Ht 92 - L. 67 cm.



Salon comprenant 2 fauteuils, 2 chaises et 1 banquette, style Premier Empire, l'ensemble orné de bronzes ciselés, tapisserie à motif d'abeilles.





8306 Guéridon sur pied tripode orné de feuille d'acanthes, rinceaux et couronne fleurie en bronze ciselé doré, plateau de marbre veiné. Ht 77 - diam. 98 cm



Meuble à hauteur d'appui en marqueterie à décor géométrique recouvert d'un marbre brèche. Époque. XIX<sup>e</sup> siècle. Ht 108 - L. 68 cm

Commode en marqueterie estampillée «P.H. Mewesen» et «I.S. Rebourg», ouvrant par 4 tiroirs ornés d'anneaux de tirage, entrées de serrure et chutes d'angles en bronze ciselé doré, recouvert d'un marbre blanc veiné grisâtre Époque Louis XVI.

Ht 101 - L. 97 - I. 41 cm.



Paire de bergères en bois sculpté, doré et rechampi recouvert d'un tissu à rayure fleurie. XIX<sup>e</sup> siècle.



XIX<sup>e</sup> siècle.



Petite commode galbée en marquetrie ouvrant par 2 tiroirs. Chutes d'angles, entrées de serrures et poignées de tirages en bronze, couverte d'un marbre chantourné gris Saint Anne. XIXe siècle. Ht 80 - I. 70 cm.



Armoire à fusils en chêne orné de bois de cervidés et de médaillons sculptés. Milieu XIXe siècle. Ht 218 - I. 77 cm.



Console d'applique en bois sculpté rechampi à décor de coquilles et de feuilles d'acanthe, plateau de marbre. Époque Louis XV.

Ht 82 - L. 146 - I. 69 cm.



Cabinet en bois noirci ouvrant par 9 tiroirs et 1 porte, orné de plaques en os gravées à décor de paysage et de personnage.

Début XVIIIe siècle. Ht 46 - L. 88 cm.



Commode en marqueterie ouvrant par 4 tiroirs ornés de bronzes ciselés et dorés. dessus de marbre brèche. XVIIIe siècle.





Antoine CHINTREUIL (1814-1873) HST "Lavandières en bord de rivière". SBD - 35 x 72 cm

Alphonse LALAUZE (1872-1936) Aquarelle "Le Poilu", datée 1921. SBG - 35 x 21 cm



Sujets animaliers en argent massif, poinçon Minerve.



HST "Paysage enneigé" SBD Manne Hallengren. 62 X 89 cm



A. GAYRAUD Six aquarelles représentant Verdun pendant la guerre de 14-18.

Ces documents de guerre de A. Gayraud, sous-officier, sapeur du 1er Génie ont été peints pendant les combats en Champagne et en Argonne de 1914 à 1916.

Cette série a été retrouvée en 1997 dans un château légué à l'institut National. Des recherches sont en cours depuis l'entrée du fonds dans les collections de la bibliothèque en 2005.)



LE TALLEC, peintre breton XX<sup>e</sup> siècle. HST "*Barques à sec*". SBG - 27 x 34,5 cm

LE TALLEC, peintre breton XX<sup>e</sup> siècle - HST "*Lavandières aux abords de l'église*". SBG - 22 x 27 cm



cle. HST "Maison bretonne" SBG - 22 x 27 cm



LE TALLEC, peintre breton XXe siè-

Daniel MERLIN (1861-1933) - HST "Chatons aux lilas". SBD - 38 X 55 cm



HST marouflée "Les falaises en bord de mer". SBG - 49 x 65 cm Famille GODCHAUX (vraissemblablement Emile GODCHAUX, né en 1860, peintre identifié à tort comme Roger GODCHAUX né en 1878). D'origine bordelaise, ses thèmes favoris sont des coins et des ports, des falaises de la côte normande, des plages, des sujets observés en Savoie.

La matière est belle, ocrée et généreuse. Peintre de scènes de genre ; paysages animés, d'eau et de montage ; marines, natures mortes et fleurs. Parents d'Alfred GODCHAUX et aussi de la famille de Roger GODCHAUX. Il vendit ses toiles sur les places publiques en les mettant en loterie.



HST "Paysage au bord du canal". SBD G. Mascart - 50 x 65 cm



Table de salon en palissandre, ouvrant par 2 tiroirs en ceinture, plateau en marqueterie de marbres et de pierres dures représentant un échiquier.

Angleterre, fin XIX<sup>e</sup> siècle. Ht 56 - L. 96 - I. 52 cm



HSP représentant "La condamnation". 24 x 19 cm



Table à jeux formant bureau plat en acajou de Cuba. Ce joli meuble d'époque Louis XVI possède 4 petits tiroirs en ceinture, il repose sur quatre pieds fuselés et cannelés terminés par des sabots.

Le plateau amovible découvre un jeu de tric-trac ou, plus communément, de Backgammon, sur fond d'ébène formé de pics en corne verte et ivoire. Ht 77 - L. 121 - I. 61 cm



Table en cabaret ouvrant par un tiroir en ceinture, plateau recouvert de carreaux en faïence à décor géométrique, style Louis XV. Ht 72 - L. 87 - I. 62 cm Paire d'appliques en bronze ciselé doré à deux bras de lumière ornées de têtes de béliers et de guirlandes à décor de feuilles de chêne, ép. L. XVI - Ht 48 cm

Mannequin habillé Enfant, années 50. Ht 1,36 m





Paire d'appliques en bois peint, à 3 bras et 4 lumières, ornées d'une tête de grotesque baroque, Italie, début XIX° siècle.
L. 60 - I. 49 cm





bombé, en bois peint à décor floral, bardé de pentures en fer. Époque XVIII<sup>e</sup> siècle. Ht 70 - L. 160 - I. 63 cm

Important coffre daté 1737,



Citroën 2CV. Peugeot 403



#### **BIJOUX**

- **50** Bague solitaire en or gris et platine sertie d'un diamant taille ancienne calibrant 1,80 ct environ, couleur supposée L, pureté SI2. TDD 60. Poids brut : 3,3 g.
- 54 Bracelet en or gris maille résille ajourée agrémenté de motifs floraux. Poids brut : 35,3 g.
- 57 Alliance en or gris sertie de diamants taille brillant calibrant ensemble 1,90 ct environ. TDD 52,5. Poids brut: 2,8 g.
- **60** Bague solitaire en or gris et platine ornée d'un diamant taille brillant calibrant 1,40 ct environ. TDD 53. Poids brut : 3,2 g.
- 63 Pendentif "Goutte" en or gris serti de diamants taille brillant. Poids brut : 2 g.
- 65 Collier double face en or de deux tons à maillons articulés. Poids brut : 24,57 g.
- **67** Pendentif en or gris figurant un serpent enroulé pavé de diamants blancs pesant 1,25 ct environ au total et de diamants bruns pesant 4 cts environ ensemble. Poids brut : 19,06 g.
- **68** Bague en or gris figurant un serpent enroulé pavé de diamants blancs pesant ensemble 1 ct environ et de diamants brun pour 2,60 cts au total. TDD 54. Poids brut : 10,67 g.
- **70** Bague en or gris formée de deux anneaux ornée au centre d'un diamant taillé en poire calibrant 2 cts environ, couleur supposé H/I pureté VS, la bague est accompagnée d'un certificat HRD. TDD 54 Poids brut : 5,21 g.
- **72** Bague "Fleur" en or gris, les pétales en nacre blanche sculptée soulignés par des rangs de diamants, le coeur serti de brillants. TDD 52. Poids brut : 16,92 g.
- **75** Bague en or gris ornée d'un saphir ovale, couleur "royal blue", pesant 4,11 cts (pierre probablement chauffée), entouré et épaulé de motifs floraux sertis de brillants. TDD 56. Poids brut : 6,88 g.
- 76 Paire de grandes créoles en or gris entièrement serties de saphirs ronds et de brillants Poids brut : 17,4 g.
- **78** Bague en or gris ornée d'un saphir ovale pesant 3,87 cts dans un entourage de diamants taille brillant pesant ensemble 1,80 ct environ, les attaches serties de petits diamants. La pierre est accompagnée de son certificat CGL attestant couleur "Bleu intense", origine Sri Lanka, sans modifications thermiques. TDD 54. Poids brut : 7,62 g.
- **80** Large bracelet ruban articulé en or gris composé de trois rangs de motifs de volutes serties de brillants alternés de motifs de fleurs sertis de saphirs ovales et de diamants. Poids brut : 35,9 g.
- **81** Bague formée de sept anneaux entrecroisés, deux en or gris satiné à décor de bambou agrémentés de lignes de brillants, trois pavés de saphirs ronds et deux en or gris lisse. Poids brut : 16,72 g.
- **83** Bague "Dôme" en or gris à motifs de lignes sinueuses ajourées serties de brillants pesant ensemble 2 cts environ. TDD 53. Poids brut : 16,64 g.
- **84** Bague en or gris sertie d'un diamant taille émeraude pesant 1,03 ct, couleur E, pureté SI2, la monture pavée de brillants, accompagnée d'un certificat LFG Poids brut : 2,6 g.
- **85** Paire de pendants d'oreilles en or gris ornés d'une chute de diamants taille ancienne en serti clos retenant deux diamants taille brillant calibrant 0,60 ct environ chacun. Poids brut : 7 g.
- 87 Paire de pendants d'oreilles en or gris formant un décor géométrique serti de diamants retenant deux perles de culture en goutte. Poids brut : 10 g.
- 89 Bague ronde en or gris ornée d'une pierre verte entouré de brillants. TDD 53. Poids brut : 5,5 g.
- **90** Bague en or gris ornée d'une émeraude rectangulaire taillée à degrés pesant 6,42 cts épaulée par deux diamants taille émeraude calibrant 0,35 ct chacun. La pierre est accompagnée d'un certificat Nerderlands Edelsteen Laboratorium attestant émeraude naturelle origine Colombie présentant d'infimes traces d'amélioration de la couleur. TDD 55. Poids brut : 7,94g.
- 30 Long sautoir ancien en or jaune à maillons allongés ajourés, vers 1900. Poids brut : 82,76 g.
- **100** Bague Jonc en or jaune à décor de chevrons ciselés, sertie d'un diamant taille ancienne calibrant 0,98 ct environ. TDD 62. Poids brut : 8,1 g.
- 101 Broche en or jaune martelé sertie de pierres fines multicolores. Poids brut : 36,2 g.
- 103 Paire de pendants d'oreilles en or jaune composés de chaînettes agrémentées de plumes ciselées. Poids brut : 4,63 g.
- 105 Collier en or jaune maille serpent retenant un pendentif coeur, le lien en or gris serti de brillants. Poids brut : 23,83 g.
- 108 Bracelet jonc plat ouvrant en or jaune, le fermoir orné d'un motif carré pavé de brillants. Poids brut : 26,4 g.
- **110** Pendentif en or jaune serti d'un diamant poire taille ancienne calibrant 1,20 ct environ, retenu par une chaîne en or jaune. Poids brut : 4,8 g.
- **112** Pendentif orné d'une perle des mers du sud en goutte surmontée d'un diamant taillé en coeur light yellow. Poids brut : 7,01 g.
- **114** Bague rectangulaire à pans coupés centrée d'un diamant taille brillant serti clos entouré de saphirs calibrés et d'un rang de brillants. Poids brut : 6,9 g.
- 116 Bague en or jaune ornée d'un rubis ovale (pierre traitée) dans un entourage festonné serti de brillants. Poids brut : 7,8 g.
- **119** Bague en or jaune agrémentée d'un émeraude rectangulaire à pans coupés épaulée par 18 diamants taille brillant. TDD 54,5. Poids brut : 10,8 g.
- **120** Parure composée d'un collier, d'un bracelet, d'une paire de créoles et d'une bague en or jaune à décor de grecque ajourée agrémenté de brillants. Poids brut : 84 q.
- **121** CHANEL : Montre de dame en or jaune, modèle "Mademoiselle", cadran carré à fond blanc, chiffres romains noirs, mouvement à quartz, le tour de bras composé de cinq rangs de perles de culture. Signée et numérotée KB09585, année 1989. Poids brut : 48,2 q.
- **123** CHAUMET : Bague en or rose, modèle "Lien" agrémentée d'un croisillon serti de brillants. Signée et numérotée 1000287. TDD 53. (valeur neuve 2320) Poids brut : 5,5 g.
- **12** CHOPARD : Bague "Coeur" en or jaune, modèle "Happy Diamond", ornée d'un diamant mobile (verre recollé). Signée et numérotée. TDD 51. Poids brut : 12,5 g.
- 127 Bracelet ligne en or jaune composé de maillons hexagonaux sertis de pierres fines multicolores. Poids brut : 28,9 g.
- **130** Collier en or jaune maille anglaise, la partie centrale ornée de deux têtes de panthères affrontées retenant un disque serti de brillants, les yeux et les têtes ornés d'émeraudes. Poids brut : 45,4 g.





#### **CONDITIONS DE VENTE ET ENCHERES**

La SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

#### Le bien mis en vente

- a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. La SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX se tiens à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.
- b) Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à la description. Le rentoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.
- c) Les indications données par la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimation.

Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

#### 2- Vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. La SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

La SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigible.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle des ventes.

Toutefois la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

La SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone. d) La SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX aura accepté. Si la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

La SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche, le vendeur ne sera pas admis à porter à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

La SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. En cas de contestation la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé »ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

#### 3- Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de la vente, la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX

pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX ne pourra engager leur responsabilité, et sera seul juge de la nécessite de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de la SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX.

#### 4- Préemption de l'Etat français